



## Déclaration CGT à la Délégation Spéciale des CSEC ENEDIS GRDF du 3 juin 2026 suite expertise sur le bilan de la réglementation et impacts sur le service commun des distributeurs électricité et gaz

Cette expertise n'est ni un exercice technique, ni un débat d'experts. Elle est née d'un constat grave : le service public de l'énergie a été profondément dégradé, alors même qu'il a démontré dans l'histoire qu'il était le modèle le plus efficace, le plus juste et le plus économique.

Il faut rappeler une vérité essentielle que certains voudraient aujourd'hui effacer. En 1945, la France est un pays détruit. Les réseaux sont endommagés, les infrastructures sont à reconstruire, l'industrie est à relancer et la population est appauvrie. Et pourtant, sur la base du programme du Conseil National de la Résistance, notre pays a fait un choix politique clair : sortir l'électricité et le gaz des logiques de marché, nationaliser, créer un service public intégré, investir massivement, planifier, former et recruter.

Ce choix a permis, en quelques décennies, d'équiper 100 % du territoire, de développer des réseaux robustes et sûrs, d'assurer une sécurité d'approvisionnement exemplaire et surtout de garantir l'électricité et le gaz à tous les Français, partout, à un coût parmi les plus bas au monde. Ce modèle n'a pas seulement reconstruit le pays, il a permis le développement industriel, l'aménagement équilibré du territoire et l'élévation du niveau de vie.

Aujourd'hui, alors que la France n'a jamais disposé d'autant de compétences, d'ingénierie et de moyens techniques, on voudrait nous faire croire que ce modèle serait dépassé. Ce n'est pas une fatalité économique, c'est un choix idéologique et politique.

Depuis plus de vingt ans, sous couvert de concurrence et de modernisation, le service public de l'énergie a été méthodiquement déconstruit. L'expertise réalisée par 3E Consultants pour la Délégation Spéciale d'ENEDIS et de GRDF le démontre clairement, chiffres à l'appui : le maillage territorial a été profondément démantelé.

Dans la distribution d'électricité, on comptait environ **1 500 sites de proximité chez ERDF en 2007**. En 2026, il en reste **environ 650 à Enedis**.

Dans la distribution de gaz, on est passé d'environ **730 sites GRDF en 2007 à environ 400 aujourd'hui**.

Plus d'un site de proximité sur deux a disparu dans l'électricité comme dans le gaz. Cette casse du maillage territorial s'est traduite mécaniquement par une perte de proximité, une moindre réactivité et un éloignement du service public des usagers et des territoires. Ce qui pose également des problèmes de sécurité publique, étant donné des délais d'intervention toujours plus importants.

Le rapport est particulièrement éclairant sur la situation financière. Depuis 2008, les remontées combinées de dividendes et distributions d'ENEDIS et GRDF vers les maisons mères dépassent 17,5 milliards d'euros, soit plus de 970 millions d'euros en moyenne par an.

ENEDIS a remonté plus de 8,2 milliards d'euros à sa maison mère depuis la création de la filiale, soit environ 450 millions d'euros par an. GRDF a remonté plus de 9,3 milliards d'euros, soit environ 500 millions d'euros par an.

Les politiques de productivité et de financiarisation ont conduit à une modification profonde de la structure de qualification, à un recours accru à la sous-traitance et à une perte de compétences opérationnelles de

proximité. Là où le service public reposait sur des équipes locales mixtes, on a aujourd'hui des organisations éclatées, tendues, moins disponibles et moins réactives.

Pour les usagers, les conséquences sont très concrètes et chiffrées :

Les délais d'intervention et de réalisation des prestations se sont allongés. Là où la proximité permettait des interventions rapides, on observe désormais des délais standards plus longs et la création d'options dites « express » ou « urgence », qui consistent à faire payer aux usagers ce qui relevait auparavant du service public.

Les coûts des prestations ont fortement augmenté en fonction des tarifications facturées ou pas par les fournisseurs. Par exemple, une mise en service mixte, facturée HT, **moins de 10 euros dans les années 1990** est aujourd'hui facturée **plus de 40 euros**, et dépasse **100 euros en cas d'urgence** pour chaque distributeur. Aux coûts des prestations fortement augmentées, il faut aussi rajouter le dérangement créé pour l'utilisateur dû au fait qu'il est soumis à deux RDV. Ceci est aussi bien entendu un non-sens écologique.

Des prestations auparavant gratuites ou intégrées au service public sont désormais payantes. Des différences de traitement existent selon les situations et les équipements, notamment entre usagers équipés de compteurs communicants et les autres, créant des inégalités de prix et de délais pour un même réseau et un même service public.

Dans le même temps, **les coûts de distribution ont augmenté**, sans amélioration du service rendu. Le service a reculé, la proximité a disparu, les délais se sont allongés, mais les factures, elles, ont progressé. Et pendant ce temps, les dividendes continuent d'être versés.

Voilà le bilan réel et chiffré de la déréglementation !

Les Programmes Progressistes de l'Énergie portés par la FNME-CGT, qu'il s'agisse de l'électricité, du gaz ou de la gestion du service public et des services communs, convergent tous vers le même constat. Le marché ne planifie pas, le marché n'investit pas dans la durée, le marché renchérit les prix, le marché transfère les risques vers les usagers et le marché affaiblit la souveraineté énergétique.

Alors même que la transition énergétique nécessite des investissements massifs de long terme, estimés à **plus de 430 milliards d'euros** dans les prochaines années, le marché est structurellement incapable d'y répondre sans faire exploser les factures et aggraver les inégalités sociales et territoriales.

La FNME-CGT affirme clairement que l'énergie n'est pas une marchandise mais un bien de première nécessité. Cela impose de sortir totalement l'électricité et le gaz des logiques de marché, de mettre fin à la mise en concurrence, aux marchés de gros, à la bourse de l'énergie et aux mécanismes spéculatifs.

Cela oblige de reconstruire un grand service public nationalisé de l'énergie, reposant sur deux entités publiques intégrées, l'une pour l'électricité et l'autre pour le gaz, couvrant l'ensemble des filières, de la production à la commercialisation, en passant par les réseaux et les services énergétiques, avec un principe simple et vertueux : chaque euro d'excédent doit être intégralement réinvesti dans le service public.

Cela impose également de remettre au cœur du dispositif les services communs, sans lesquels il n'y a pas de véritable service public : la formation des métiers de l'énergie, une recherche et développement publique intégrée, un service public aux usagers garantissant l'accès à l'énergie, un service public de l'efficacité et de la performance énergétique et une gestion publique des données énergétiques.

La FNME-CGT revendique un juste prix de l'énergie, avec des tarifs réglementés pour l'électricité et le gaz, des factures transparentes intégrant la production, l'acheminement, les investissements d'avenir et la solidarité nationale, une TVA à 5,5 % sur l'ensemble de la facture et la suppression des coûts parasites

liés au marché. Ces mesures tarifaires permettent aux usagers de retrouver du pouvoir d'achat et, aux entreprises, compétitivité ainsi que souveraineté.

La FNME-CGT revendique la garantie effective du droit d'accès à l'énergie, avec l'interdiction des coupures et des réductions de puissance, la lutte structurelle contre la précarité énergétique et le rétablissement plein et entier de la péréquation tarifaire nationale.

La FNME-CGT revendique le renforcement du maillage territorial et de la proximité, par la réouverture de sites de proximité, la ré internalisation des activités essentielles, la réduction des délais d'intervention et une présence humaine sur l'ensemble du territoire.

La FNME-CGT revendique que les distributeurs répondent aux principes du service public à savoir l'égalité de traitement, la continuité d'alimentation en gaz et en électricité à travers un service de dépannage et d'urgence 24/24 et 7/7 pour tous les usagers sur le territoire national. L'organisation du travail doit aussi permettre de respecter les temps de travail et de repos des agents .

La FNME-CGT revendique des garanties collectives de haut niveau pour tous les travailleurs de l'énergie, avec le maintien et l'extension du Statut des IEG comme socle, y compris pour les salariés des entreprises sous-traitantes, et la reconnaissance du rôle central des agents dans la continuité et la qualité du service public.

Enfin, la FNME-CGT revendique une gouvernance démocratique du service public de l'énergie, associant l'État, les salariés, les usagers et les collectivités, afin que les choix énergétiques relèvent de l'intérêt général et non des logiques financières.

Ce que nous portons n'est ni utopique ni passéiste. Nous l'avons déjà fait. Nous l'avons fait dans un pays détruit par la guerre et cela a permis un développement pour tous, à moindre coût.

Aujourd'hui, refuser ce modèle n'est pas un problème technique. C'est un choix politique !

Pour la FNME-CGT, le choix est clair : l'énergie doit redevenir un bien commun, l'énergie doit redevenir un service public nationalisé, et nous ne renoncerons jamais à cette revendication.